DECISION DU MAIRE

Référence : 2024-02

Objet : Avenant n°01 au Marché de Fourniture de denrées alimentaires pour la restauration collective – LOT 08 : SIQO : Volaille et abats (autre que surgelés ou en conserve)

Le Maire de la commune de Saint-Yrieix sur Charente ;
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n° 2020-05-07 du conseil municipal en date du 26 mai 2020 déléguant au maire, pour la durée du mandat, l'attribution prévue au 4° de l'article 2122-22 du CGCT ;
Vu le marché à procédure adaptée passé pour la Fourniture de denrées alimentaires pour la restauration collective ;
Considérant le lot 8 « SIQO : Volaille et abats (autre que surgelés ou en conserve)», attribué à SYSCO FRANCE SAS;
Considérant les modifications nécessaires suite à une erreur matérielle, de mise en conformité et de substitution par l'entreprise des produits et tarifs référencés dans le détail quantitatif estimatif et le bordereau de prix pour être en adéquation avec les engagements contractuels.

DECIDE

Article 1 : Un avenant n°1 est passé au marché - Lot 8 « SIQO : Volaille et abats (autre que surgelés ou en conserve) - de Fourniture de denrées alimentaires pour la restauration collective conclu entre la commune de Saint-Yrieix sur Charente et la société SYSCO FRANCE SAS.

Article 2 : Les conditions économiques du marché ne sont pas modifiées :

- Taux de la TVA : 5,5 %
- Montant Maximum HT : 4 700 ,00 Euros
- Montant Maximum TTC : 4 958,50 Euros

Article 3 : Le présent avenant sera transmis au représentant de l'Etat dans le département et prend effet dès sa notification.

Article 4 : Copie de la présente décision sera adressée à Madame la Préfète de la Charente et publiée en la forme ordinaire.

Fait à Saint-Yrieix, le 27 février 2024.
Le Maire,
Jean-Jacques FOURNIÉ

MAIRIE DE ST-YRIEIX-SUR-CHARENTE 16710

En application des dispositions des articles R. 421-1 et R.421.5 du code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

CERTIFIE EXECUTOIRE		
Réception à la Préfecture de la Charente le : 27/02/2024	*Publication par voie électronique le* : 27/02/2024	*Notification le* : ----------

A Saint-Yrieix, le 27/02/2024
Le Maire,
Jean-Jacques FOURNIÉ

MAIRIE DE ST-YRIEIX-SUR-CHARENTE 16710

AR Prefecture

016-211603584-20240227-R_COM_2024_02-AR
Reçu le 27/02/2024
Publié le 27/02/2024

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS **EXE11**

RAPPORT DE PRESENTATION D'UN AVENANT N°1 [1]

Le formulaire EXE11 est un modèle de rapport de présentation, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, après la conclusion d'un avenant à un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur

MAIRIE DE SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE
Direction des ressources
19 avenue de l'Union - BP 10022
16710 SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE
Adresse électronique : contact@saintyrieix-16.fr
Numéros de téléphone : Tél : 05.45.38.69.50

B - Identification du titulaire du marché public

(Cocher la case correspondante.)

☒ Le titulaire s'est présenté seul :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

SYSCO FRANCE SAS, 14 RUE GERTY ARCHIMEDE 75012 PARIS 12
sylvie.blondel@sysco.com / valerie.ple@sysco.com
TEL 02.35.04.76.00 / FAX 02.35.04.88.53
SIRET : 316 807 015 01340

☐ Le titulaire est un groupement d'entreprises : *(Cocher la case correspondante.)*

☐ conjoint OU ☐ solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire : *(Cocher la case correspondante.)*

☐ Non OU ☐ Oui

[1] Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

AR Prefecture
016-211603584-20240227-R_SOM_2024_02_AR
Reçu le 27/02/2024
Publié le 27/02/2024

(Préciser, dans le tableau ci-dessous, l'identité de chaque membre du groupement d'entreprises titulaire. En cas de groupement conjoint, sont également indiquées les prestations que chacun des membres du groupement s'est engagé à réaliser. Identifier le mandataire désigné pour représenter le groupement et coordonner les prestations.)

Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**)Pour les groupements conjoints

C - Objet du marché public

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné)

MAPA-2023-08

Fourniture de denrées alimentaires pour la restauration collective

LOT 08 : SIQO : Volaille et abats (autre que surgelés ou en conserve)

D - Economie générale du marché public

- Référence du marché public : MAPA 2023-08
- Procédure de passation choisie : adaptée ouverte
- Date d'attribution du marché public : 21/12/2023
- Instance d'attribution du marché public : pouvoir adjudicateur
- Date de notification du marché public : 21/12/2023
- Durée d'exécution du marché public : 12 mois
- Code CPV principal : 151 120 00-6

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

- Nombre et objet des tranches conditionnelles prévues : néant
- Montant initial du marché public :

  Taux de la TVA : 5,5 %

  Montant Maximum HT : 4 700 ,00 Euros

  Montant Maximum TTC : 4 958,50 Euros

AR Prefecture
016-211603584-20240227-R_COM_2024_02-AR
Reçu le 27/02/2024
Publié le 27/02/2024

E - Récapitulatif des modifications apportées au marché public

(Indiquer, dans le tableau ci-dessous, toutes les modifications apportées au marché public, par avenant ou décision de poursuivre, même si elles n'ont eu aucune incidence sur le montant du marché public.)

Nature de l'acte modificatif	Numéro de l'acte modificatif	Date de notification de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif		% d'écart introduit par l'acte modificatif
			HT	TTC	
TOTAL					
Nouveau montant du marché public					

F - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par l'avenant :
(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Suite à une erreur matérielle, mise en conformité et substitution par l'entreprise des produits et tarifs référencés dans le détail quantitatif estimatif et le bordereau de prix pour être en adéquation avec les engagements contractuels.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☒ Non ☐ Oui

Montant de l'avenant en plus-value ou moins-value :

- Taux de la TVA : - %
- Montant HT : - Euros
- Montant TTC : - Euros
- % d'écart introduit par l'avenant : 0 %

AR Prefecture
016-211603584-20240227-R-COM_2024_02-AR
Reçu le 27/02/2024
Publié le 27/02/2024

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 5,5 %
- Montant Maximum HT : 4 700 ,00 Euros
- Montant Maximum TTC : 4 958,50 Euros

G - Procédure de conclusion de l'avenant

- Date de signature de l'avenant par le titulaire du marché public : 2024
- Date d'avis de la commission d'appel d'offres *(le cas échéant.)* : ……
- Date de signature de l'avenant par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice : /2024
- Notification au titulaire prévue par voie électronique : ☒ Non OU ☐ Oui

(Cocher la case correspondante.)

H - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Saint-Yrieix sur Charente, le 27/02/2024

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

MAIRIE DE ST-YRIEIX-SUR-CHARENTE 16710

Le Maire,
Jean-Jacques FOURNIÉ

Date de mise à jour : 01/04/2019.